

Assurez votre capital humain, le plus précieux de votre entreprise





En tant que patron d'entreprise, vous savez à quel point il est essentiel de pouvoir compter sur des collaborateurs qualifiés!

Vous avez également conscience de l'investissement nécessaire pour recruter du personnel compétent et assurer sa formation.

Mettez toutes les chances de votre côté pour fidéliser vos collaborateurs!

Foyer vous propose **advantis confort**, une solution simple pour vous offrir, ainsi qu'à votre personnel, un avantage sur le long terme: une **épargne retraite complémentaire** assortie d'une **protection en cas de décès et d'invalidité.**

Les atouts de **advantis confort** pour le **chef d'entreprise** que vous êtes :



Des atouts financiers :

- La maîtrise de votre budget : le montant à verser pour votre plan de pension calculé sur base forfaitaire ou en pourcentage du salaire
- Une fiscalité avantageuse pour vous et vos salariés : le financement du plan de pension est fiscalement déductible et les prestations ne sont pas imposées



Un package de garanties «All-in»:

- Une épargne retraite complémentaire qui complète la pension légale par un revenu professionnel différé
- Une garantie décès qui offre une protection familiale
- Une garantie invalidité pour faire face à une incapacité de travailler



Un package salarial différenciant votre entreprise :

- La fidélisation de vos salariés en leur offrant un avantage extra-légal
- L'optimisation de votre politique de recrutement grâce à un package salarial attractif





Une flexibilité pour financer votre retraite :

- Vous privilégiez la sécurité, optez pour une capitalisation à taux garanti
- Vous souhaitez un rendement plus attractif, investissez dans des fonds CapitalatWork



E-advantis, un outil en ligne pour vous faciliter la vie :

- Un accès en ligne à votre plan de pension
- Des habilitations Employeur et Employé répondant aux besoins spécifiques de chacun



Financement employeur

Retraite

Taux garanti
et/ou
Investissement
dans des fonds

Protection

Décès Accident Invalidité Avantages fiscaux

advantis confort offre à VOS salariés :



Une retraite complémentaire pour préserver leur confort de vie après la vie active



Une protection de leurs proches en cas de coup dur



La possibilité de compléter leur épargne par des versements personnels, bénéficiant d'un traitement fiscal favorable (déductibilité jusqu'à 1 200 € par an)



Un accès à e-advantis, une plate-forme en ligne pour pouvoir consulter leur épargne, télécharger un certificat fiscal, désigner les bénéficiaires en cas de décès...





Envie d'en savoir plus ?

N'hésitez pas à consulter votre agent Foyer.

